

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

MARDI 17 MAI 2011

La prochaine commission administrative paritaire qui traitera des nominations à la promotion interne et des avancements de grade pour les 3 collectivités aura lieu le : MARDI 17 MAI 2011 pour toutes les catégories professionnelles.

Préalablement, des réunions se dérouleront dans chaque service afin de connaître les propositions de nominations en fonction des possibilités.

Dans une réunion préparatoire avec l'administration, la CGT a réaffirmé sa volonté de permettre au plus grand nombre d'agents de bénéficier d'un véritable déroulement de carrière statutaire sans conditions propres à notre collectivité.

Protocole d'accord sur les critères d'avancement de grade et de promotion interne

LA CGT NE SIGNERA RIEN

Afin de préparer la Commission Administrative Paritaire de Mai 2011 traitant des avancements de grade et des promotions internes, la DRH a, lors d'une réunion le 3 février dernier, présenté aux organisations syndicales, un projet de protocole d'accord qui servirait de repères aux chefs de service pour leurs propositions d'avancements de grade ou de promotions internes.

La Cgt a fait savoir à l'administration générale qu'elle ne validera aucun protocole pour les raisons suivantes :

Il est fait état pour tous les cadres d'emploi de la notion d'évaluation individuelle avec des objectifs fixés à l'agent. Celle-ci ne sera effective qu'en 2012 et à ce jour, aucune discussion n'a été entamée.

Le ratio d'avancement reste pour 2011 à 35% hormis les réussites à examen professionnel. La CGT réclame des ratios à 100% pour le passage des échelles 3 à 4 et de 4 à 5, seule perspective d'augmentation de salaire et exige également l'application des conditions d'avancement statutaires sans restriction.

le décalage d'1 an à 2 ans pour un avancement de grade même si les agents remplissent des conditions statutaires d'avancement.

La DRH de notre collectivité aurait-elle le pouvoir de modifier le statut particulier par filière et cadre d'emploi ? Si oui peut-être cache t-elle en son sein le prochain Ministre de la Fonction Publique !!

La Cgt, quant à elle, restera fidèle à son attachement au statut des fonctionnaires